



UNIVERSITE
DE KARA

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET
DE LA SCOLARITE (DAAS)



COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

Le Président de l'Université de Kara porte à l'intention des bacheliers de 2022 qu'il est ouvert pour le compte de l'année académique 2022-2023 à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Kara un recrutement des étudiants pour la première année de licence des sciences de la santé (Médecine).

CONDITIONS DE DEPOT :

- Être âgé de 21 ans au plus à la date de dépôt de dossier ;
- Baccalauréat série C ou D de l'année 2022 ;
- Notes $\geq 10/20$ en SVT, Mathématiques, Physique-Chimie (de l'analyse des notes des bulletins de Seconde en Terminale).

COMPOSITION DES DOSSIERS :

- Une demande manuscrite à adresser au Président de l'Université de Kara ;
- Une copie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'attestation du BAC II ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) des relevés de notes du BAC I, du BAC II et des bulletins de notes des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- Une quittance de 5 000 FCFA pour étude de dossiers, payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS).

Le dépôt des dossiers se fera à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara du **16 août au 09 septembre 2022 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.**

La liste des candidats sélectionnés sera disponible au plus tard le **vendredi 30 septembre 2022.**

Kara, le **02 AOUT 2022**

Le Président,



Prof. Komla SANDA